



Standard pour la Production Agricole (APS) Politique de Transition

Version 1.2.0

Fair Trade USA

info@fairtradeusa.org

- A. Objectif:** Fair Trade USA a mis à jour ses standards applicables à la production agricole. L'objectif du présent document est de décrire la politique de transition de nos standards existants vers le Standard pour la Production Agricole (APS). Nos standards actuels incluent le Standard des Travailleurs Agricoles (FWS), le Standard des Petits Propriétaires Indépendants (ISS) et le Standard des Organisations de Petits Producteurs (SPO). Ceci n'affecte pas les producteurs certifiés selon les standards de Fairtrade International par FLO-CERT.
- B. Champ d'application:** Cette procédure s'applique à tous les Titulaires de Certificat ainsi qu'à tous ceux qui ont introduit une demande de certification Fair Trade USA et qui sont impliqués dans la production d'un produit agricole.
- C. Date d'entrée en vigueur:** 1^{er} mars 2017.

1. Titulaires de Certificat Existants

- 1.1. **Tous** les audits de surveillance ou de re-certification seront conduits par rapport à toutes les exigences de l'APS à **compter du 1er mai 2017**, soit 60 jours calendaires suivant la publication du APS.
- 1.2. Les critères normaux du cycle d'audit seront appliqués. Par exemple, tout Titulaire de Certificat ayant atteint l'audit « année 3 » doit être en conformité avec les critères applicables à l'année 3 de l'APS.
- 1.3. Une période de transition d'un an, à compter de la publication du standard (1^{er} mars 2017 au 1^{er} mars 2018) sera accordée pour tous les critères qui constituent de « nouvelles » exigences.¹
- Dans le cadre du Rapport de Non-Conformité (RNC) et du Plan d'Action Corrective (PAC), les Titulaires de Certificat doivent, avant la fin de la période de transition, présenter un plan et un délai pour régler toute non-conformité identifiée au niveau de « nouveaux » Critères Critiques. Pour ces « nouvelles » exigences, aucune demande de délai supplémentaire au-delà de la période de transition ne sera acceptée. Il est important de noter qu'il n'est pas possible de gagner des Points de Progrès pour les Critères de Progrès dans le cadre de cette prolongation du PAC.²
 - L'Organisme de Certification vérifiera le PAC et décidera si le plan est suffisant pour régler la NC et pourra demander des informations supplémentaires.
 - La mise en pratique du plan sera confirmée lors du prochain audit.

¹ Les nouvelles exigences seront déterminées par Fair Trade USA sur la base du standard pour lequel le Titulaire du Certificat a été audité précédemment.

² Des Points de Progrès peuvent encore être gagnés pour les « nouveaux » critères lors du processus normal du PAC.



2. Entités Non Certifiées / Nouvelles Demandes

2.1. **Tous** les audits de certification seront conduits par rapport à toutes les exigences de l'APS à **compter du 1er mai 2017**, soit 60 jours calendaires suivant la publication du APS.

2.2. Le PAC ne pourra faire l'objet d'aucune prolongation et ce, pour aucun critère.

Pour plus de précisions sur cette politique de transition, veuillez contacter notre équipe de Certification (certification@fairtradeusa.org).

3. Période de Transition vers l'APS

